

RAPPORT D'INFORMATION

DU SITE ORANO LA HAGUE ÉTABLI AU TITRE DU CODE
DE L'ENVIRONNEMENT PRÉPARANT LA DÉLIBÉRATION
DU CSE SUR SES RECOMMANDATIONS

LE SITE ORANO LA HAGUE DOIT PRÉSENTER AU CSE UN RAPPORT SUR LES CONSÉQUENCES ENVIRONNEMENTALES DE SES ACTIVITÉS : SÛRETÉ, REJETS, DÉCHETS, IMPACTS SUR L'ENVIRONNEMENT, PRÉVENTION DES RISQUES, ETC.

Notre responsabilité est d'analyser les projets, d'en mesurer les conséquences pour les salariés, de poser les questions parfois dérangementes et d'obtenir des garanties concrètes sur l'emploi, les compétences, les conditions de travail et la sûreté.

FO défend une approche constructive en accompagnant lorsque cela va dans l'intérêt des salariés, en alertant lorsque c'est nécessaire, et en combattant lorsque les garanties ne sont pas au rendez-vous.

Parce que préserver l'avenir industriel du site et défendre les salariés ne sont pas des objectifs opposés, à l'issue de cette présentation, le CSE pourra formuler des recommandations et des demandes complémentaires auprès de la Direction.

La délibération du CSE suite à ses recommandations signifie qu'après présentation du rapport, les élus devront formaliser un avis.

RAPPORT D'INFORMATION DES ATTITUDES TRÈS DIFFÉRENTES QUI INTERROGENT !



PAPRI Pact 2026

AVIS DES ÉLUS FO

DUERP 2026

Les élus FO constatent avec satisfaction que, pour une fois le PAPRI Pact est ambitieux. En effet, les élus FO soulignent positivement plusieurs orientations du plan, notamment :

- Les actions relatives à la circulation piétonne et routière
- La poursuite des démarches ergonomiques et de prévention des TMS
- Les actions engagées sur les situations HIPO
- Le renforcement de la culture sécurité et radioprotection
- La modernisation des outils matériels et radioprotection ainsi que la prise en compte de plusieurs propositions portées par les élus notamment celles portées par FO.

Toutefois, certains points nécessitent une vigilance particulière comme les moyens humains et organisationnels pour la prévention ou encore l'association des salariés et des représentants du personnel aux analyses de risques. Les élus rappellent que la prévention doit rester prioritaire et ne peut reposer uniquement sur des actions de sensibilisation, d'affichage ou de formation digitale. A cet effet, si les élus FO constatent avec satisfaction que la formation radioprotection est associée au terrain, certains sujets restent sensibles à savoir : Travail en hauteur, levage, risques chimiques, interventions boîte à gants ou encore manutention.

A cet effet, les élus FO souhaitent un suivi renforcé ainsi qu'une évaluation régulière de l'efficacité des mesures mises en œuvre. Au regard des engagements présentés et des améliorations intégrées au PAPRI Pact 2026,

LES ÉLUS FO ÉMETTENT UN AVIS FAVORABLE SUR CETTE CONSULTATION.

Les élus FO constatent une avancée sur les plans de préventions mis en place afin de réduire les niveaux de risques identifiés, ainsi que la prise en compte des nouvelles unités de travail créées suite aux réorganisations. Les élus FO soulignent également les actions engagées pour diminuer certaines situations à risques. Néanmoins, malgré les améliorations présentées, les élus FO constatent qu'il subsiste encore un nombre important de situations avec des niveaux de risques élevés nécessitant des actions de prévention renforcées et un suivi rigoureux. Les élus FO rappellent que le DUERP doit rester un outil permettant une réelle amélioration des conditions de travail, avec des moyens adaptés et une association régulière des représentants du personnel aux analyses terrain. Au regard des éléments présentés,

LES ÉLUS FO PRENNENT ACTE SUR LE DUERP 2026.

www.fo-orano-lahague.fr

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à contacter vos élus et vos représentants FO.
**Pour renforcer notre action, n'hésitez pas à nous rejoindre! ---- Contact : Local FO BCI (1er étage)
Tél : 02.33.02.68.61 Permanence de 5h30 à 18h30**



Je m'appelle NÉO !
Je serai bientôt là
pour vous aider,
vous informer et
vous orienter.
A très bientôt !

